



## Bulletin mensuel du maire 7<sup>e</sup> édition

Bonjour chers citoyennes et citoyens de la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

J'ai le plaisir de partager cette 7<sup>e</sup> édition de mon bulletin mensuel. Je vous rappelle que l'objectif est d'accroître la transparence et les efforts de communication entre moi-même et les citoyens de notre municipalité. Bien que ce bulletin ait pour but de faire un récapitulatif de certaines activités sur lesquelles nous nous sommes penchées récemment, il ne s'agit aucunement d'une liste exhaustive des travaux accomplis par la municipalité lors du dernier mois. J'espère que vous trouverez ces informations utiles et intéressantes.



### Projet de réaménagement du parc municipal (CAPM) – dernières nouvelles

Je suis très heureux d'annoncer qu'à la suite de notre demande de subvention auprès de la MRCVG, nous avons obtenu un financement de 200 000\$ dans le cadre du Fonds régions et ruralité (volet 3). Ce programme vise à soutenir des projets structurants favorisant la vitalisation des municipalités rurales du Québec. Cette aide financière nous permettra d'amorcer l'aménagement du parc municipal tout en réduisant l'impact financier sur nos contribuables.

Nous avons déjà lancé un premier appel d'offres pour la construction d'une piste à rouleaux (pumptrack), qui viendra bonifier les infrastructures récréatives existantes. Notre objectif est d'en terminer l'aménagement en 2026. Il ne s'agit que d'une première étape. Nous comptons également ajouter un sentier pédestre accessible comportant de l'éclairage et des panneaux d'interprétation conçus en collaboration avec nos aînés, détenteurs de la mémoire corporative de notre municipalité, afin qu'ils puissent profiter pleinement de cet espace. Nous prévoyons aussi déplacer le gazebo municipal, actuellement situé près du centre communautaire, pour le rapprocher du lac. Nous veillerons à ce que cette structure soit accessible pour tous.

Enfin, nous poursuivons nos démarches pour obtenir d'autres subventions qui nous permettraient d'ajouter du mobilier le long du sentier et de planter des arbres plus matures afin d'offrir davantage de verdure et d'ombre lors des journées ensoleillées. Ne voilà qu'un bref survol des travaux à venir. Comme nous l'avons mentionné lors de la session d'information du mois de mai, il s'agit d'un plan évolutif. Notre souhait est que cet espace communautaire puisse devenir un lieu de rassemblement pour tous nos citoyens, jeunes et moins jeunes.

### [Un bref retour sur la Fête des voisins, édition 2026](#)

Permettez-moi de prendre quelques instants pour remercier tous ceux qui, malgré les intempéries, ont pris le temps de venir participer à l'édition 2026 de la Fête des voisins de la municipalité de Lac-Sainte-Marie. Pour ceux qui y étaient, je crois que vous seriez d'accord avec moi pour dire que ce fut un très beau succès.

J'aimerais en profiter pour dire merci plus particulièrement à l'équipe municipale, à notre brigade de pompiers, et aux multiples bénévoles sur place (en particulier les membres du Club d'âge d'or les Geais Bleus), qui se sont donnés à fond, et qui ont fait preuve d'adaptabilité faisant face à une météo changeante, pour s'assurer que la journée se passe bien.

De plus, je tiens à remercier tous les exposants, les artisans, les organismes communautaires œuvrant dans la MRCVG, et les restaurateurs (en particulier notre propre Restaurant Chez Malo) qui ont accepté notre invitation de venir participer à ce rassemblement communautaire. Ayant parlé à quelques-uns de ceux-ci, je crois qu'ils ont bien aimé l'expérience... ça promet pour l'édition 2027!

Un merci particulier à Nathalie Gauthier de notre équipe municipale, qui a su prendre la relève et agir en tant que cheffe d'orchestre pour ce qui est de la planification de cette fête communautaire. Son acharnement, ses idées novatrices et sa bonne humeur furent essentiels au succès de cette journée.

En mon nom personnel ainsi qu'au nom du conseil municipal de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, je vous dis un gros merci à toutes et à tous, et surtout, à l'année prochaine!

### [Collecte des encombrants et compostage](#)

#### **Encombrants**

Pour donner suite à l'engagement pris par le conseil municipal lors de la préparation de notre dernier budget, nous avons réinstauré la collecte d'encombrants pour l'année 2026. Cette année, nous avons ajusté notre approche afin de tenter de réduire le volume de matériel recueilli par souci des coûts associés à cet exercice. Parmi les nouvelles mesures mises en place, ceux qui désiraient se prévaloir de ce service devaient :

- 1) S'inscrire à l'avance;
- 2) Respecter les consignes quant au type de matériel qui serait accepté, et;

- 3) Limiter le volume de matériel à l'équivalent de ce qu'on peut mettre dans une boîte de camionnette.

Dans l'ensemble, cette collecte semble s'être bien passée. Malgré ceci, les premières indications laissent croire qu'il y aurait tout de même place à l'amélioration. Dans les prochains jours, nous procéderons à une évaluation des résultats de cette collecte. Les résultats de cette analyse ainsi que les décisions pour la suite des choses vous seront communiqués une fois que le conseil aura eu l'occasion d'en prendre connaissance et d'en discuter.

### **Compost**

Pour ceux et celles qui sont passés à la municipalité dans les derniers jours, vous avez peut-être noté qu'il y avait du compost au sol près du garage municipal. Comme chaque année, il est possible pour nos contribuables de venir s'approvisionner en composte pour vos jardins et vos platebandes. Nous vous demandons cependant d'être raisonnable afin que tous ceux qui désirent s'en prévaloir puissent, eux aussi, avoir l'occasion d'en prendre. Nous sommes en mesure de vous offrir ce compost grâce à vos efforts de compostages tout au long de l'année.

En fait, c'est la MRCVG qui en fait le stockage et la préparation dans ses écocentres. Par la suite, celle-ci redistribue aux municipalités une fois le matériel prêt. S'il y a trop de **plastiques et d'autre matériel non compostable** dans le matériel recueilli, il est possible que cette redistribution ne puisse se faire en raison de la faible qualité du compost généré. À noter que les sacs en plastique pour le compostage ne sont pas autorisés dans notre municipalité, même si ceux-ci peuvent parfois indiquer qu'ils sont compostables.

Je vous demande donc de faire les efforts nécessaires afin d'assurer que ce genre de matériel ne se retrouve pas dans vos bacs à compostage, faute de quoi la remise de compost aux citoyens pourrait ne pas être possible l'an prochain.

### **Dates à retenir !**

#### **Souper de doré, mardi le 23 juin 2026, à 18h**

Cette année encore, la fabrique de la paroisse Saint-Nom-de-Marie organise un souper de doré. Il va sans dire qu'il s'agit d'un événement très convoité! En fait, aux dernières nouvelles, c'était salle comble, et ce, à plus d'une semaine de l'évènement. Bravo aux organisateurs! En plus, il y aura un tirage 50/50 et de la musique. Si vous avez déjà vos billets, au plaisir de vous y voir en grand nombre!

### **Mot de la fin**

N'oubliez pas que si vous avez des questions pour le conseil municipal, vous avez la possibilité de nous les faire parvenir par courriel, via la boîte de réception de la direction générale, à l'adresse [dq@lac-sainte-marie.com](mailto:dq@lac-sainte-marie.com). L'avantage de cette approche est que nous pourrions préparer une réponse complète et détaillée. Si ce n'est pas possible, vous pouvez toujours profiter d'une des deux périodes de questions qui ont lieu à chaque

conseil municipal. Cela dit, le cas échéant, il est possible que nous ne puissions vous fournir une réponse détaillée sur le champ. Si c'est le cas, nous nous assurerons de faire le suivi avec vous dans les jours suivants le conseil.

L'été étant finalement arrivé, je vous invite à profiter pleinement du beau temps et de tout ce qu'a à offrir notre belle municipalité. Amusez-vous bien, et surtout, soyez prudents!

Marc Beaudoin,

Maire, Lac-Sainte-Marie